

# LE TRAIT D'UNION



*Le magazine brassagais qui nous rapproche !*

**n°39 • Janvier 2018**

## ÉDITORIAL

Depuis 4 ans, Brassac s'épanouit en un village « nouveau » et je veux ici remercier les nombreux Brassagais, comme beaucoup de touristes pour leurs encouragements à poursuivre l'embellissement de notre charmant village.

Comme je vous l'avais dit dans le précédent numéro du Trait d'Union, la restauration du Pont Vieux a été réalisée. S'il a vu passer beaucoup d'eau depuis des siècles, il avait fait couler aussi beaucoup d'encre ces derniers temps. Pour ma part, je préfère l'action plutôt que les commentaires et les polémiques stériles. Sachez que nous agissons avec détermination pour la sauvegarde de notre patrimoine.

Depuis 2 ans, nous n'avons eu de cesse de nous préoccuper de ce monument emblématique qui a souffert des événements climatiques et plus particulièrement de la crue du 14 Février 2017.

Je tiens à remercier M. GIRONNET (Architecte des Bâtiments de France) qui a supervisé les travaux, l'entreprise EIFFAGÉ, les services de l'État, la DRAC, le Département, M. MAYNADIER directeur de l'Agence Française pour la Biodiversité et les généreux donateurs (plus de 53 000€ de dons par le biais de la Fondation du Patrimoine).

Sauvegarder cet ouvrage d'art était une nécessité et j'espère que les Brassagais seront fiers de retrouver ce joyau de Brassac bien restauré, comme les nombreux touristes qui tous les jours immortalisent sur leur appareil photo ce monument.

J'espère que les générations futures auront à cœur de préserver ce patrimoine.

Le Tour de France passant à Brassac le 22 Juillet ; la TV permettra à des millions de Français de découvrir notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon été 2018.

Jean-Claude Guiraud  
Maire de Brassac



## ► ET MAINTENANT SI ON PARLAIT DU CHEMIN N°6 !!

Ce dossier fait l'objet de beaucoup de controverses, "empoisonne" la vie de nombre d'entre nous et crée un climat malsain dans le village ; je n'ai surtout pas la prétention de détenir la vérité sur ce chemin, mais souhaite vous relater les faits avec le plus de précisions possibles afin de vous apporter des éclaircissements qui vous permettront de vous faire votre propre opinion.

L'épilogue devrait être le 27 Juillet 2018.

Tout est parti d'une réclamation de M. Bernard DURAND qui habite la région toulousaine, et qui par ses recherches a trouvé une délibération de 1882 disant que le chemin n°6 est : « **le chemin de Brassac à La Garrigue allant joindre la route n° 6 avec embranchement du côté de Cap d'Ase jusqu'à la route départementale n°2 : largeur 3 mètres** ».

Je vous rappelle que nous avons été élus le 31 Mars 2014 ; Mr DURAND avait écrit au Maire en juin 2010 un courrier afin de rétablir la libre circulation sur ledit chemin n°6. Le Maire sur les conseils de l'avocat de la commune, considérant que ce chemin était un chemin d'exploitation (jugements civils et administratifs), n'a pas donné de réponse écrite à la requête de M.DURAND. De ce fait, il a saisi le Tribunal Administratif (TA), prétextant que le Maire n'avait pas fait valoir ses pouvoirs de police.

Les conclusions du TA nous ont été signifiées le 25 Avril 2014 (1 mois après notre élection), et il nous a été demandé de procéder au rétablissement de la libre circulation.

Il eut été facile pour moi d'accepter ces conclusions, et j'entends déjà nombre de Brassagais dire que je favorisais ainsi la famille Fabre en leur permettant d'accéder à leur terrain.

Eh bien, pour ne pas être accusé de favoritisme envers un de mes adjoints (FABRE Jean-François), j'ai fait appel de cette décision et la cour d'appel de TA de Bordeaux a confirmé le jugement du TA de Toulouse, à savoir l'obligation de rétablir la libre circulation sur ce chemin avec une astreinte de 500€/ jour de retard. Je précise que nous avons toujours informé les propriétaires concernés des décisions du Tribunal Administratif (en particulier lors de la réunion du 1er Août 2017, fiche de présence signée par l'ensemble des participants).

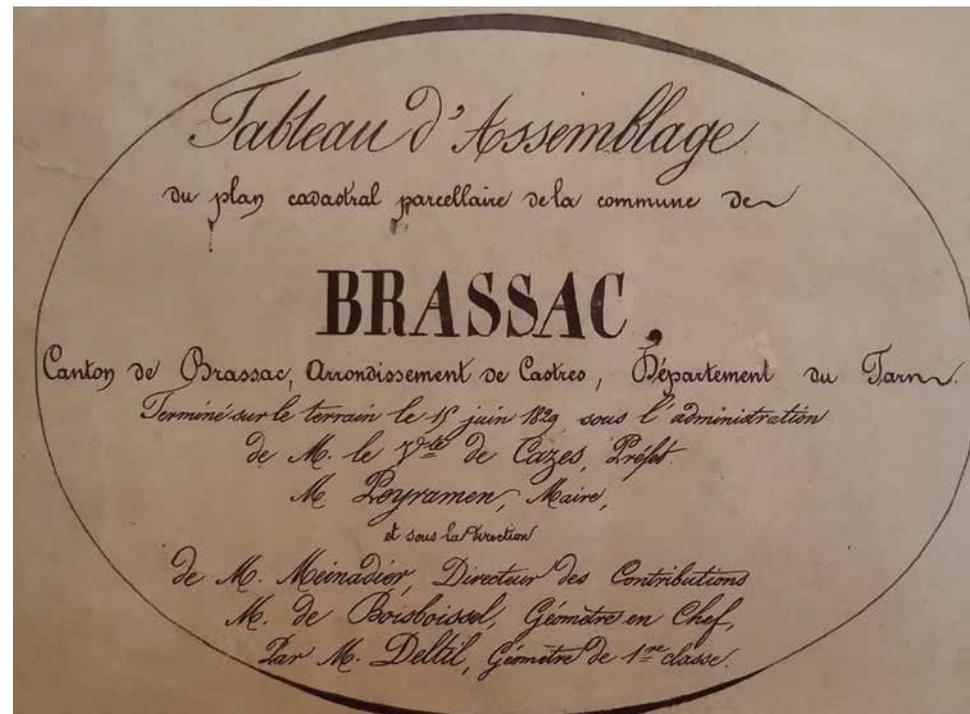
J'ai déposé une requête en interprétation du jugement qui ne précisait pas l'assiette du chemin ; le TA de Bordeaux nous a demandé de rétablir la libre circulation sur 3 mètres de large, avec 50€/ jour d'astreinte si le délai n'était pas respecté au 27/7/2018.

Le 18 Mai 2018, j'ai organisé une réunion pour informer les différents propriétaires concernés. Tous ont été destinataires des décisions du TA ; certains auraient pu faire valoir leur droit devant la juridiction administrative, ce qu'ils n'ont pas fait.

A l'issue de la réunion, j'ai reçu plusieurs courriers allant dans le même sens, à savoir atteinte au droit de propriété ce que je comprends fort bien ; aussi leur ai-je fait une réponse où je précise les 2 possibilités :

- Soit ils refusent la décision et ils engagent une procédure administrative ou civile.
- Soit ils acceptent le jugement, et laissent la libre circulation sur ledit chemin.

Pour ce qui concerne la Municipalité, tous les recours ont été épuisés. Notre avocat nous a conseillé de ne pas aller en Conseil d'État qui juge sur la forme et non sur le fond, et nous aurions dû engager 5 000€ supplémentaires ; cette procédure a déjà coûté plus de 10 000€ et je me dois de défendre les intérêts financiers de la commune de BRASSAC.



Voilà les précisions que je voulais apporter et ainsi couper court aux fausses rumeurs ; la parcelle de Mr FABRE est toujours classée en zone agricole et ne figure pas dans la zone constructible du Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en cours d'élaboration par la Communauté de Communes.

Je suis disponible pour recevoir les personnes qui le souhaitent afin de pouvoir leur donner des explications claires et crédibles et ainsi rétablir un climat apaisé dans l'intérêt de tous.

Si un « collectif de riverains » engage une procédure contre la décision du TA de Bordeaux, je souhaiterais que le Tribunal accepte d'étudier cette réclamation et que de ce fait la durée de 4 mois pour laisser la libre circulation soit prolongée, car sachez qu'à compter du 27/07/2018 la commune devra payer 50€/ jour (1500€/mois).

Mon souhait, mais aussi celui de certaines personnes présentes le 18 Mai 2018 est que l'on puisse trouver un accord qui permettrait de satisfaire tout le monde. Ainsi nous pourrions retrouver un climat plus serein. Plaise au Tribunal de donner des conclusions acceptables pour tous !

VIE  
MUNICIPALE

## ► TRAVAUX À LA SALLE DE LA MARQUISE

Le bardage de la salle de La Marquise avait, au fil du temps subi tous les outrages climatiques. Il était dans un bien piètre état, nuisant à l'esthétique, bien sûr, mais des problèmes plus graves d'étanchéité auraient pu voir le jour. Une « nouvelle peau » vient d'être posée. En matériau synthétique, d'aspect bois, pour garder l'esprit, elle devrait aux dires du fabricant avoir une durabilité bien supérieure au contre-plaqué marine d'origine. Il reste encore les encadrements des ouvertures à repeindre.



## ► UN NOUVEL AMÉNAGEMENT POUR BALISER L'ENTRÉE DU VILLAGE

Dominique GALINER, responsable espaces verts travaille à la création d'un nouvel aménagement marquant l'entrée du village côté LACAUNE. Vous aviez dû remarquer les boules de granit posées près du transformateur EDF. Elles vont constituer, avec le « pierrot » la base du parterre fleuri qui dorénavant accueillera les gens de passage. Il reste à terminer la pelouse, et à planter les annuelles. Le résultat devrait prendre forme dans le courant de l'été.



## ► GARDE DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

Bientôt, BRASSAC aura son Garde particulier du domaine public routier ou de la voirie routière.

Jean-Marc ROIGNAN, né à Toulouse, de citoyenneté Française, marié - Veuf, père de deux enfants, retraité de la Fonction Publique Territoriale, domicilié au BEZ, attend son habilitation par le Préfet du Tarn. Il aura pour mission principale de veiller à la police de conservation du domaine public routier s'inscrivant dans le cadre strict de l'article L.116-2 du Code de la Voirie Routière.



### Article R. 116-2 du Code de la voirie routière

« Seront punis de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui :

- 1° - sans autorisation, auront empiété sur le domaine public routier ou accompli un acte portant ou de nature à porter atteinte à l'intégrité de ce domaine ou de ces dépendances, ainsi qu'à celle des ouvrages, installations, plantations établis sur ledit domaine ;
- 2° - auront dérobé des matériaux entreposés sur le domaine public routier et ses dépendances pour les besoins de la voirie
- 3° - sans autorisation préalable et d'une façon non conforme à la destination du domaine public routier auront occupé tout ou partie de ce domaine ou de ses dépendances ou y auront effectué des dépôts ;
- 4° - auront laissé écouler ou auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public ;
- 5° - en l'absence d'autorisation auront établi ou laissé des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ;
- 6° - sans autorisation préalable, auront exécuté un travail sur le domaine public routier.
- 7° - sans autorisation, auront creusé un souterrain sous le domaine public routier. »





## ► CHARTE FORESTIÈRE

La Charte Forestière de Territoire (CFT) est un outil d'aménagement et de développement durable des territoires qui permet d'insérer les forêts dans leur environnement économique, écologique, social et culturel. Un comité de suivi pour l'élaboration de la nouvelle Charte Forestière de Territoire (CFT) du Haut-Languedoc, portée par le Parc Naturel Régional (PNR) du Haut-Languedoc s'est constitué sur l'ensemble de son périmètre, soit près de 120 communes tarnaises et héraultaises.

Cet outil se veut le document de référence sur le territoire pour la filière forêt-bois. Son renouvellement a nécessité un travail important, fruit d'une large concertation, qui s'est déroulé de mars 2016 à mars 2017. Cette CFT a donc été renouvelée pour la période 2017-2022. Et c'est à BRASSAC, le 1<sup>er</sup> février 2018 qu'est intervenu sa signature officielle.

## ► REMISE À NIVEAU DU MATÉRIEL DES SERVICES TECHNIQUES

Nous avons fait le choix de privilégier, à chaque fois que possible, les travaux effectués en régie. Il s'est révélé nécessaire de procurer à nos employés communaux, les moyens qui leur manquaient pour effectuer ces missions, pour un investissement total de près de 60 000 € TTC. Voici un inventaire (à la Prévert) des achats effectués depuis le début du mandat : Certains de ces matériels ont été achetés neufs, pour d'autres c'est le choix de l'occasion qui a été fait.

Objet	Prix TTC
Motobineuse pour espaces verts	620 €
Compresseur de chantier	3 000 €
Bétonnière	1 941 €
Poste à souder	396,75 €
Balayeuse aspirante (salle la Marquise)	4 353,60 €
Petit camion	22 704 €
Mini pelle	16 000 €
Balayeuse mécanique	7 440 €
Renouvellement parc des débroussaiveuses	1 890 €
Tondeuse de grande surface 3 lames tractée	850 €

## ► CENTENAIRE FIN GUERRE 14/18

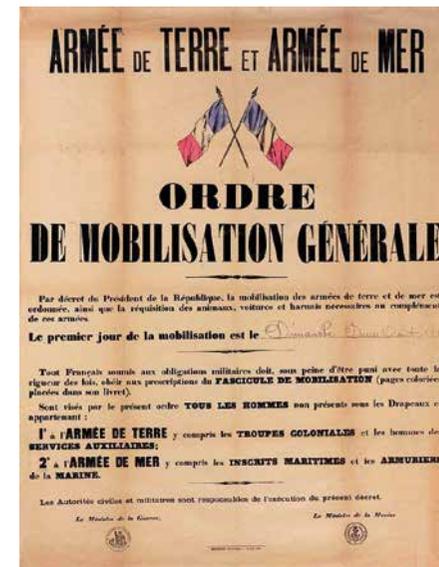
A partir du 5 octobre 2018 débutera l'exposition sur la Grande Guerre 14/18 à la Salle des Pas Perdus de la Mairie.

Cette exposition a pour but la célébration du Centenaire de la fin de cette guerre. Elle s'articule essentiellement sur les écrits sous toutes leurs formes : Lettres de poilus photos, chansons, journaux etc. . .

Parallèlement 2 soirées sont programmées à l'ESPACE JAELE DE ROMANO :

- le 12 octobre à partir de 20<sup>h</sup>30 une conférence sera donnée par Mr Charles SENEGAS, suivie de la dédicace de son livre « Si loin au cœur du monde déchaîné »
- le 13 octobre à partir de 20<sup>h</sup> une soirée CABARET orchestrée par Véronique HUYET sur le thème de « Chansons de l'Epoque ».

Cette manifestation sur 14/18 sera clôturée le dimanche 11 novembre avec le traditionnel défilé au Monument aux Morts.



## ► CAMPAGNE DE FACTURATION DE L'EAU 2018 (ET SUIVANTES)

Pour des raisons comptables, le Trésorier impose à la commune d'émettre les factures des abonnés au service d'eau potable sur l'année concernée afin de rattacher les charges et produits à l'exercice en cours.

Dans ces conditions, les titres de recette relatifs aux consommations d'eau doivent être émis afin de pouvoir

recouvrer les créances avant le 31 décembre de l'année en cours. En conséquence la campagne des relevés d'eau sera avancée, et les factures d'eau devront être réglées avant le 31/12/2018. Le conseil municipal en séance du 17 avril 2018 a décidé d'appliquer le montant de la location du compteur sur la base d'une année complète soit 19,20 €.



## ► 8 MAI - COMMÉMORATION

C'est sous une pluie fine que la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée ce dimanche 13 mai 2018.

Dépôt de gerbe au Monument Aux Morts en présence de Madame Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Conseillère Départementale, de Monsieur Jean-Claude GUIRAUD, Maire, des habitués participants toujours aussi nombreux dont une partie du Conseil municipal et du Conseil Municipal Jeunes et d'une délégation de l'Union Départementale des Sous-Officiers en Retraite du Tarn, Aveyron et Tarn et Garonne.

L'événement s'est clôturé par un apéritif servi salle St Georges.



## ► REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL

Le 10 janvier 2018 à midi avait lieu la rencontre inter-génération entre l'ADMR et le LEJ à la Marquise. Le repas s'est terminé par la galette des rois.

Fanny Domingo était là pour animer ce moment et faire chanter et danser aussi bien les petits que les grands !!!



## ► NOUVEAU LOOK POUR LA CANTINE DE L'ÉCOLE LOUIS CAVAILLÈS

Des claustras en bois fabriqués en régie par les employés de mairie ont pris place dans la cantine. Ils ont pour but de réduire le bruit et favoriser la mise en place de plusieurs espaces très appréciés par les enfants.

Les peintures et la décoration ont été réalisées par des enfants de l'Accueil de Loisirs accompagnés et conseillés par des bénévoles et chacun a pu démontrer son talent d'artiste... Merci aux bénévoles !

## ► ACCUEIL DE LOISIRS PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRE

Depuis quelques semaines et pour les mois d'été, un chapiteau a été installé dans l'enceinte du Centre de Loisirs grâce à une subvention du Crédit Agricole dont l'association Loisirs Enfance et Jeunesse, a pu bénéficier.

Ce chapiteau agrandit les locaux et profite aux enfants fréquentant les accueils de loisirs péri et extra-scolaire au cours de leurs diverses activités.

### Rentrée de septembre :

Un nouveau projet « Deviens éco citoyen » est mis en place par Roxane, stagiaire BPJEPS, Eric, assurant son tutorat dans le cadre de cette formation et Vanessa, animatrice.

Le fil rouge de ce projet : jardinage, tri et découverte de la nature, de septembre à décembre 2018 pendant les jours scolaires.

### Charte « Handicap » :

L'association Loisirs Enfance Jeunesse qui avait été une des premières associations du Département à signer en 2014 la charte « Handicap vacances et loisirs non spécialisés » afin d'accueillir les enfants porteurs de handicap, vient d'être renouvelée jusqu'en 2020.

Toutes les activités mises en place au sein du Centre de Loisirs visent à favoriser le « vivre ensemble » et l'éducation à la citoyenneté.

Renseignements et inscriptions : Eric SAUR - Tél. 05 63 74 81 24



## ► LA CRÈCHE

A la crèche La Souris Verte, on aime s'amuser et se déguiser ! Pour preuve, cette année, on a fêté Carnaval 2 fois !

Tout d'abord le lundi 19 février, les petits du Centre de Loisirs ont été invités à une matinée récréative. Après avoir confectionné des masques, les enfants se sont déguisés et ont dansé tous ensemble. C'est toujours avec plaisir que les petits et l'équipe des 2 structures se retrouvent.

Le mercredi 07 mars, ce sont les parents qui ont été conviés à une après-midi festive où ils ont pu admirer « les coiffes et chapeaux du monde » mais aussi les drapeaux que les enfants ont confectionné, avec l'aide de l'équipe.

Le bureau de l'association ayant demandé à l'équipe de La Souris Verte de travailler sur les thèmes de la terre, l'eau et le vent, ce temps convivial a permis de montrer tous les ateliers et bricolages effectués ou à venir. Le début de l'année a été consacré à la terre sous toutes ses formes : la Terre et ses habitants, l'astre (Terre, soleil, lune) et la matière (Plantations, séance argile...).

Ces 2 temps festifs furent une réussite pour le plaisir des petits et des grands !



## ► CLASSE DE DÉCOUVERTE AU MOULIN DES SITTELLES

Cette année, tous les enfants de l'école PRÉSENTATION de la Petite Section de maternelle au CM2 sont partis pour 2 jours dont une nuitée au centre de Burlats appelé «Moulin des Sittelles».

Le projet de l'école étant axé autour de la musique. Les élèves, tout au long de l'année ont travaillé le chant choral d'abord seuls puis grâce aux conseils d'un intervenant ils ont appris à poser leur voix et à chanter en maîtrisant la respiration, l'articulation... Ils ont mis en œuvre autour de la voix un échauffement corporel et vocal, des jeux de souffle, de diction, d'intonation, de comportement et ont appris à utiliser leur tessiture vocale, à chanter en canon... pour les plus grands.

Au centre, les enfants ont enregistré des chansons qu'ils avaient apprises à l'école dans le but de créer un CD pour offrir aux familles à la fin de l'année scolaire.



## ► ÉCOLE LOUIS CAVAILLÈS

Durant 2 jours, les 28 et 29 juin, les élèves de l'école publique Louis Cavallès ont vécu à l'heure anglaise. En effet cette année le thème du voyage scolaire, au domaine de Lascroux, à côté de Puycelci, était : l'anglais. Ce fut un véritable bain linguistique puisque les intervenants tous anglophones, ne leur parlaient qu'en anglais. Mais aussi culturel avec des chansons, jeux ou danses irlandaises, sans oublier le traditionnel uniforme et la cravate pour chaque écolier. Les élèves ont aussi pu apprécier la cuisine anglaise avec les typiques fish and chips et le tea-time.



## ► COURSE CONTRE LA FAIM

Le vendredi 25 mai le Collège de Brassac se mobilisait pour la 1<sup>ère</sup> fois autour d'un projet solidaire et sportif : la course contre la faim, épreuve qui sensibilise les jeunes aux problèmes de la sous-nutrition dans le monde et les mobilise contre ce fléau lors d'une course solidaire.

Au programme de l'après-midi, 4 courses correspondant aux 4 niveaux de Classe : 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ; réalisées à la Lande.

Les élèves devaient effectuer au maximum 10 tours de terrain. A chaque tour effectué, ils se voyaient remettre une gommette sur leur dossard et gagnaient 1 euro par tour, don financé par leur parrain qu'ils avaient désigné (ami, parent...). L'argent récolté au terme de la journée sera reversé à l'association Action contre la faim.

Pour certains la course ne s'est pas faite sans mal mais bravo à tous, élèves et encadrants pour cette belle action !



## ► CAFÉ DE FRANCE



C'est dans les derniers jours de 2017 que Jean Paul et Anne LAVIGNAC ont repris l'Étape du Vieux Pont à qui ils ont rendu son nom de toujours « Le Café de France ». Trois mois de travaux ont été nécessaires pour redonner un coup de jeune à l'établissement – Une déco soignée, un accueil souriant, des horaires larges et tenus, une restauration typée snack, il n'en fallait pas plus pour refaire décoller la fréquentation. Anne a dû laisser son travail de conductrice de Bus, et Jean Paul a demandé, à aménager ses horaires pour pouvoir satisfaire la clientèle. Les Brassagais retrouvent un pan de leur histoire dans cet établissement joliment restauré.



## ► O'BRICO D'OC

C'est suite au plan social qui a touché la société où il travaillait (Alphacan à GAILLAC) que Stéphane DAVART s'est lancé dans l'aventure de l'entreprise. Avec son épouse, Patricia DAVARD GRANIER, il crée une SAS et il rachète le « bricolage du Sidobre » alors en vente. Au premier Janvier 2018 le magasin toujours implanté quai de la Fourtourarié ouvre ses portes sous sa nouvelle enseigne. Stéphane a choisi de ne pas rester positionné sur le rayon des ustensiles de cuisine, mais d'orienter davantage son offre sur la droguerie, l'agricole, le bricolage, la vente au détail.



## ► STÉPHANE PAONE

Stéphane PAONE vit depuis quelques mois à BRASSAC, lotissement de La Prade, avec sa famille. Il exerce la profession d'artisan jardinier, et propose ses services pour remettre en état ou entretenir régulièrement un jardin, tailler les haies, les sujets ou les arbres. Il assure également la tonte, le débroussaillage, et peut accessoirement effectuer des petits travaux de maçonnerie et bricolages divers. N'hésitez pas à faire appel à ses services au 06.12.37.24.62.



## ► JEAN BENOIT ANGELY SE DISTINGUE À NOUVEAU

Jean Benoit ANGELY guide de pêche et gestionnaire des gîtes d'accueil de groupes au Moulin Paradou à BRASSAC déjà sacré champion d'Europe par équipe de pêche à la mouche en 2017 vient de rater de peu un 2° sacre consécutif. C'est en République Tchèque où se tenait le championnat d'Europe qu'il a décroché une médaille de bronze en individuel et médaille d'argent par équipe. Évoluant depuis 20 ans en première division du championnat de France, il est revenu au pays Brassagais, ravi de ce podium individuel. Bravo champion.



## ► MÉLANIE SIRE

Ce n'est pas tout à fait par hasard, comme elle aime à le dire que Mélanie SIRE, installée comme photographe à BRASSAC, depuis environ un an a participé à un concours photographique. Passionnée, elle a suivi maintes formations auprès de professionnels avant de revenir dans son village d'origine pour y fonder une famille, et se lancer dans le métier, après une parenthèse dans la mode à Marseille. Jugée par ses pairs de l'AFNS Award constituée de photographes de renom venant de tous horizons, sa photo a obtenu le 1<sup>er</sup> prix international de Photo.

7

## ▶ MANIFESTATIONS : FÊTE DE LA MARQUISE « 10 ANS QU'ON SÈME »

Ouverture des festivités, le 8 juin dernier par le vernissage de l'exposition historique « Brassac de Belfortés, Entre rivière et fontaine » réalisée par le travail de longue haleine rendu par Mr André CHABBERT et Marc DURAND. Cette exposition est proposée dans le cadre de l'année « Patrimoine au-delà des façades », elle est visible au Château de la Marquise jusqu'au mois de septembre.

En suivant, « l'Atelier Théâtre MJC » composé d'une dizaine de comédiens débutants ont remarquablement interprété « De drôles de petits pantins au Château de la Marquise », sous la direction de Clara BELETEAU. Quelques jeunes enfants ont également participé à la mise en scène.

Cette fête, menée de main de maître par Patricia, Danièle et Claire, s'est poursuivie par diverses animations pour les enfants, notamment la pêche avec l'AAPPMA DE BRASSAC, le mini-basket, un salon du livres, des contes pour enfants avec Françoise de Fantî. Ensuite c'est la Compagnie « les Petits Mousaillons » formée par les enfants du CLAE qui sont montés sur les planches orchestrés par le « Capitaine » Richard Bédrune, et ont ravi le public.

En soirée un apéro-grillades a été servi par de nombreux bénévoles et cette manifestation s'est terminée par les contes « Mémoires en short » du talentueux Olivier de Robert devant un très nombreux public.



## ▶ VITRINE DE LA MJC DU PAYS BRASSAGAIS À BRASSAC

Le 9 juin dernier, à l'Espace Culturel JAEL DE ROMANO a eu lieu le vernissage de la « VITRINE de la MJC du Pays Brassagais ». Cette exposition des ateliers artistiques et manuels regroupe les



Arts créations, l'Art floral, le Bonsaï, la sculpture, le modelage, la peinture et le dessin, la photographie, l'encadrement et le cartonnage ainsi que la vannerie. Il s'agit là de la réalisation de tout un

travail d'une année faisant découvrir le talent et la passion de chacun. Un sympathique apéritif servi sur les berges de l'Agoût a clôturé cette manifestation.

## ▶ CHARLOTTE CABROL THÉRON CHAMPIONNE DE FRANCE

Membre du club « les Majorettes du Rance » basé à St Sernin Sur Rance, créé en septembre 2017, Charlotte a participé au Championnat de France de majorettes (AMF), organisé le week-end de pentecôte à PECH-BONNIEU (31). Elle a ramené le titre de championne de France en formation Club/pompons 2018. Elle a, en outre, ratifié au passage la médaille de bronze en duo pompons séniors, avec Coline SOLER. Félicitations !



## ▶ L'ASSOCIATION DE PÊCHE RÉCOMPENSÉE

Début décembre a eu lieu à MONTPELLIER la remise des trophées « chasse et pêche durable 2017 » organisée par la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et les associations de chasse et de pêche d'Occitanie. A cette occasion l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de BRASSAC s'est vue remettre le trophée pour récompenser son action et ses connaissances acquises, en collaboration avec le monde scientifique, lui permettant de lutter contre les écrevisses invasives, nombreuses sur l'Agoût à BRASSAC. Dans ce cadre elle a travaillé en collaboration avec le laboratoire du CNRS Évolution et Diversité Biologique de TOULOUSE pour réaliser une pré-étude permettant d'évaluer l'impact de l'écrevisse sur le milieu et les popu-

lations piscicoles en place. Un recensement des écrevisses a été effectué tant par les membres de l'association que par des bénévoles pour être

transmis au laboratoire. Ces derniers ont été félicités pour leur action.



## ► BRASSACATRAIL

La réputation du Brassacatrail n'est plus à faire. L'équipe de Maxime Durand, et des Galopins Brassagais sait recevoir ses coureurs. On ne vient pas à cette épreuve sans y repartir, changé à jamais. Il y a le parcours, technique à souhaits et tellement envoûtant pourtant, il y a les bénévoles le cœur sur la main, il y a ces ravitos chargés en produits de qualité, il y a la « pasta » comme une fiesta et le repas d'après-course comme un moment de convivialité à l'unisson, il y a la fête à Brassac tout simplement. Mais il y aussi une compétition avec des coureurs et pas des moindres. Du coup, on retiendra aussi que sur la longue distance de 28 km, c'est Benoît Galand, l'enfant du pays qui l'emporte et Julie Latger en féminines. Mylène Bacon gagne sur le 14,5 km et Mathieu Rognant qui l'emporte chez les hommes. Justine Lanne et Loïc Robert remportent le 8 km.



## ► VAL D'AGOUT

Le 21 et 22 avril dernier, Michel Benazech, président de l'association et tous les bénévoles organisaient, après des mois de préparation, le 37ème rallye Val d'Agout.

75 véhicules modernes et 5 véhicules historiques étaient au départ de l'épreuve. Le soleil était au rendez-vous, tout comme les spectateurs venus en nombre.

A l'arrivée nous retrouvions sur la 1ère marche, les Aveyronnais Jean-Michel Da Cunha et Sébastien Durand avec leur 208 T16, suivis par Laurent Binois et Alexy Zvky avec leur Clio R3 et sur la 3ème marche l'équipage de la DS3 R3 Max de Patrick Benne et Sébastien Maillard.

Coté locaux, seuls le couple François Petiot-Nadège Fortanier et les frères Olarte passaient la ligne d'arrivée.

Bravo à tous !

## ► XCROSS

Tout a commencé vendredi 18 mai 2018 sous le soleil avec l'accueil des quelque 500 Pilotes de tous âges. À peine installés, les plus déjantés s'inscrivaient à la seule épreuve non officielle de l'événement, une course burlesque dans le centre du village avec un passage au milieu du café !

La soirée justifiait pleinement l'appellation officielle de la manifestation : «La VT-Teuf»

Ce n'est pas la maigre averse qui a légèrement humidifié la piste qui a ralenti les meilleurs. Marine Cabirou remporte son cinquième Brassac X-Cross et, chez les hommes, c'est Baptiste Pierron qui devance les autres favoris. En juniors, Laurynne Chappaz et Mattéo Iniguez l'emportent tandis que Julien



Robert cumule deux victoires chez les masters 30 et 40 ans.

Sur les podiums, vainqueurs et bénévoles ont été félicités pour ce beau week-end de sport et de fête par les élus Brigitte Pailhé-Fernandez et Jean-Claude Guiraud.

## ► PÉTANQUE

Lors des championnats du Tarn les jeunes de l'école de pétanque ont inauguré leur nouvelle tenue. Ils ont fièrement défendu les couleurs du club.

Au cours d'une petite cérémonie, la Caisse Locale du Crédit Agricole «Monts de Lacaune Brassac» représentée par Frédéric Teulière directeur de l'Agence de Brassac, a été remerciée pour son aide au financement des maillots.

Chez les adultes, après de bons résultats sur les premiers championnats tête à tête, doublettes mixtes et triplettes, l'équipe composée de Stanislas Krzézinski, Jean-Luc Frelsouls et Rémi Puginier est devenue championne du Tarn triplette promotion.



## ► SPÉLÉO BRASSAC

Les Spéléos de Brassac (SSCB) poursuivent leurs activités. Ces dernières semaines ils ont parcouru plusieurs cavités des Monts de Lacaune, le ruisseau souterrain de la Courrounelle sous le causse du même nom au nord de Minerve, la vaste grotte de Verrièreprès de Trèves dans le Gard. Ils reviennent d'un séjour dans le Lot où ils ont pu explorer plusieurs igues et avens. Voir jointe la photo de la base du puits d'entrée du Cuzoul de Sénailac près de Sénailac Lauzès.

Les prochaines explorations se dérouleront toujours dans l'est du Tarn, mais aussi sur les Grands Causses de l'Aveyron et dans l'Hérault. Si vous souhaitez les rejoindre, contactez Jean Claude BARTHES, Bel Air, 81260 LE BEZ - 05 63 74 51 58 - 06 10 03 57 90.

L'inventaire des cavités souterraines naturelles des Monts de Lacaune et de l'Est du Tarn, publié en 2017, est encore disponible, également chez Jean Claude BARTHES.



## ► FOOT

**C'est une saison bien remplie que le FC Brassac s'appête à conclure.** Avec presque 80 licenciés le club est dans une bonne dynamique, l'équipe seniors est deuxième du championnat de 1ère division district et le groupe est solide et motivé pour continuer sur cette lancée et pourquoi pas viser plus haut. Mais les héros sont cette année les cadets U15 de l'entente Sidobre : Champions du Tarn après leur victoire contre Lacaune ils ont aussi remporté la coupe du Tarn à Carmaux contre JS Castres ! Bravo pour ce doublé et félicitations à Cloé Laderval et Tony Lopez sélectionnés en équipe du Tarn ! Autre satisfaction, la journée « portes ouvertes » qui a permis à des jeunes de la montagne de découvrir le foot de village et sa belle ambiance. Objectif pour la saison prochaine, la création d'une équipe U17 qui permettra de faire le lien entre les cadets et les seniors. Avis aux jeunes nés en 2002 et 2003 !

## ► EXPOSITIONS À L'ESPACE JAËL DE ROMANO

**Du 23 avril au 13 mai :**

Ce sont les aquarelles de Marie Claude CANET et de Gilles COUTAL qui ont été appréciées par de nombreux visiteurs ; le passage de 180 personnes au total révèle la notoriété de ces artistes. L'un et l'autre ont gracieusement procédé à une démonstration d'aquarelle afin de faire découvrir leurs techniques, leur talent et essayer de transmettre leur amour pour la peinture.

**Du 20 mai au 3 juin :**

Sophie THOMAS a exposé les toiles «Peintures naïves» de sa maman Jeannine THOMAS, aujourd'hui âgée de 86 ans.

Les visiteurs au nombre de 80 ont ainsi admiré des paysages naïfs, verdoyants, des jardins bucoliques, des univers joyeux et colorés. Le partage de ces peintures avec le public a procuré beaucoup de bonheur à Sophie THOMAS en rendant hommage à sa maman.



10

## ► LA MERCERIE DE «LILI»

Passé le Pont Neuf, jouxtant la fontaine du «Griffoul» le magasin faisait angle, au départ de la route de Castres. Cet emplacement lui a valu d'être trop souvent un «point de chute» pour véhicules non-contrôlés en tous genres. Une belle saga familiale s'y est accomplie. Madame Boussière, que tout le monde à Brassac appelait «Lili», faisait partie de la 3<sup>e</sup> génération.

C'est la grand-mère de «Lili», Isabelle Boussière qui, en 1893, a ouvert un commerce. A l'époque, elle vendait beaucoup de tissu au mètre, de la confection, des chaussures, des couronnes mortuaires... Puis, elle l'a transmis à son fils Paul, dont la fille «Lili» a pris la succession en 1958.

Franchi la porte, on se retrouvait dans un espace aux multiples formes et couleurs, un amoncellement de produits dont seule Lili connaissait l'emplacement. L'ancien poêle à bois trônait sous un lustre authentique d'une époque passée qui a dû voir les débuts de l'électricité ! Des générations de Brassagaises de mères en filles y sont allées acheter leurs bas, pelotes de laine, fil à coudre, sandales, vêtements homme-femme-enfant, ruban élastique, ces mille et une choses y étaient entassées. Une vraie caverne d'Ali-Baba pour le bonheur de ces Dames. Un des derniers lieux où l'eau de Cologne se vendait au détail : chacun apportant sa bouteille vide, choisissant parmi les récipients en verre aux diverses couleurs selon le parfum, munis d'un robinet par où s'effectuait le remplissage !

Le choix effectué, le paquet soigneusement emballé, c'est sur le robuste comptoir en bois que la note était faite manuellement : au stylo pointe « Bic » !

La vitrine de la boutique a reçu à plusieurs reprises, vu son emplacement en plein virage plusieurs véhicules en perdition : de la charrette à bœufs aux camions en passant par les vélos et voitures. Heureusement, derrière l'habillage en bois, se cachaient quelques solides blocs de notre granit du Sidobre, résistant à toutes épreuves !

Elle en a vu des clientes dans sa vie et leurs anecdotes savoureuses font les bons souvenirs de Lili.



« Un jour une cliente arrive et me demande : - « Je voudrais un Gibbs<sup>1</sup> ». Je lui réponds sans sourciller : - « Pour la barbe ou pour les dents ? ». Alors, elle ouvre des yeux énormes. Je me demande : « Mon Dieu qu'est-ce qu'elle a voulu dire ? « Je lui fais répéter, en fait, elle voulait un « slip » !

Au moment du changement de monnaie (de l'ancien franc au nouveau franc), beaucoup de personnes ont été perturbées. Un jour un homme vient acheter une chemise, je lui dis le prix. Alors, je le vois sortir un tas de billets qu'il aligne en disant « Amaï, n'aurei pas prou ! ». Quand j'ai vu que ça durait, je m'en suis mêlée, je lui ai dit « Que faites-vous ? Vous ne voulez pas me donner tous ces billets ? » -> Ba boli pla té douna, mais n'ai pas prou ! » - « Mais vous en avez cent fois de reste ! » - « Et nanni... » - « Vous voulez me faire confiance ? » - « Oc ! » - « Je vous prends ça et le reste c'est pour vous. » Je lui rends la monnaie sur les billets et il s'en va. Arrivé à la porte il se retourne et me dit - « Et bé, se ba boulès aïtal, é !... » Convaincu qu'il était, que c'était moi qui me trompais !

Comment s'appelle, celle que tout le monde surnommait gentiment « Lili » ? A tel point, qu'elle m'a montré un chèque d'une cliente libellé à l'ordre de « Lili » ! Elle s'appelle du beau prénom de Marie-Elisabeth, mais qui s'en souvient ?

Jean-Louis Bru

<sup>1</sup> Ancienne marque de produits cosmétiques : dentifrice, mousse à raser.

### Le magazine municipal de la ville de Brassac N°40

**Édition**  
Ville de Brassac sur Agout  
Place de l'Hôtel-de-Ville  
81 260 Brassac  
Tél. 05 63 74 00 18 - [www.brassac.fr](http://www.brassac.fr)

**Directeur de la Publication**  
M. Michel BOSC  
**Dépôt légal**  
A parution

Le bulletin Municipal de la Ville de Brassac est tiré à 900 exemplaires.  
La reproduction par quelque procédé que ce soit, de tout ou partie des articles, illustrations ou photographies de ce magazine est strictement interdite, sauf accord préalable écrit du directeur de la publication.

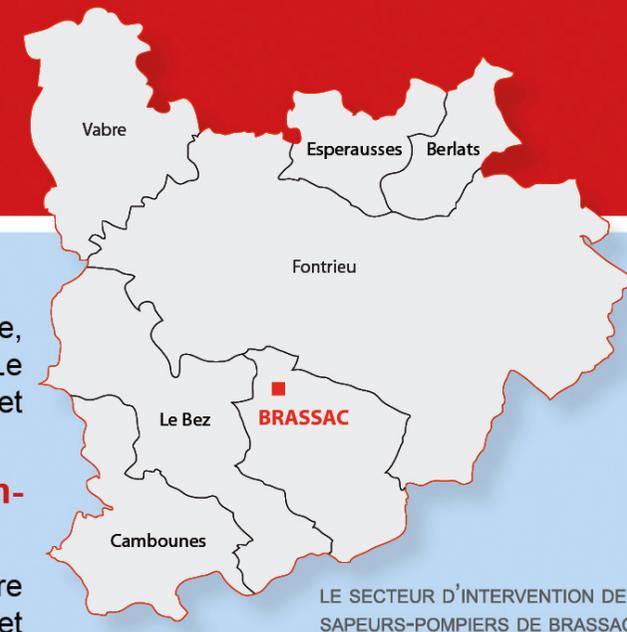
**Conception graphique**  
Gribouille - 06 25 90 04 86

**Impression**  
Imprimerie DMP  
Brassac



# Sapeurs-pompiers **BRASSAC**

## Pourquoi pas vous ?



### C'est quoi un Sapeur-Pompier Volontaire ?

C'est une personne qui outre son activité professionnelle ou sa vie familiale, donne de son temps pour assurer un secours de proximité d'urgence. Le volontariat c'est un engagement civique qui permet de manière active et solidaire de protéger les biens et les personnes.

### Concilier sa vie professionnelle et son activité sapeur-pompier, c'est possible !

Grâce aux conventions de disponibilité qui peuvent être signées avec votre employeur privé ou public pour les périodes de formations obligatoires et l'activité opérationnelle.

Grâce à la convention garderie – cantine signée entre la commune de Brassac, les deux écoles primaires et le SDIS 81 pour permettre aux parents de partir en intervention en sachant leurs enfants pris en charge.

### La formation est obligatoire avant d'être opérationnel

- une formation initiale de 30 jours à valider en 3 ans maximum
- une formation continue et de perfectionnement d'environ 5 jours par an

## Le centre de secours de BRASSAC

### ■ Les effectifs en 2018 :

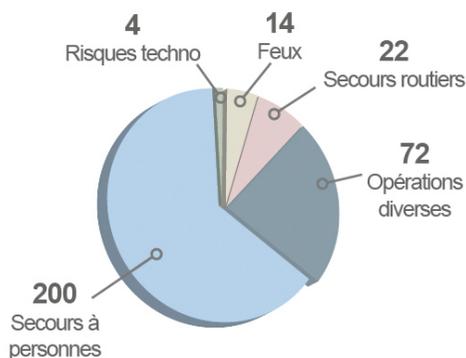
**28** sapeurs-pompiers volontaires dont 5 femmes

Chef de centre : Lieutenant Philippe MENARD

Adjoint au chef de centre : Adjudant Anthony CLEMENT

- 2 officiers : 2 lieutenants
- 8 sous-officiers : 1 adjudant-chef, 4 adjudants, 1 sergent-chef, 2 sergents
- 14 caporaux et sapeurs

### ■ 312 interventions réalisées en 2017 soit moins d'une par jour



### Vous pouvez nous rejoindre si :

- vous avez entre 17 et 55 ans, homme ou femme
- vous résidez à proximité du centre de secours (moins de 10 minutes)

Mais aussi :

- jouir de ses droits civiques et ne pas faire l'objet d'une condamnation inscrite au casier judiciaire
- se trouver en position régulière au regard du service national
- satisfaire aux critères d'aptitude physique. *Adaptés en fonction du sexe et de l'âge, ils sont parfaitement accessibles.*

### Vous pouvez contacter pour tout renseignement :

- Lieutenant Philippe MENARD au 06 83 23 31 90
- ou Adjudant Anthony CLEMENT au 06 07 39 44 91
- ou bien se rendre au centre de secours de Brassac le dimanche matin entre 8h30 et 12h00